



Regroupement scolaire de Sarcus et Saint-Thibault



RPI

à conserver!

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir compléter le document ci-joint et de le retourner à la mairie de Sarcus afin de prendre en compte l'inscription de votre enfant pour la rentrée scolaire 2024/2025, **avant le 05/07/2024.**

CANTINE

Pour l'inscription à la cantine merci de bien préciser les jours de présence de l'enfant ou cocher la case occasionnellement

Tarif de la cantine : 4.10 € le repas.

L'annulation ou l'inscription des repas devra se faire **obligatoirement au numéro 03.44.46.36.17 la veille entre 9 h30 et 10h.**

- Pour inscription ou annulation du **lundi midi** : téléphoner le **vendredi avant 10 h 00**
- Pour inscription ou annulation du **mardi midi** : téléphoner le **lundi avant 10 h 00**
- Pour inscription ou annulation du **jeudi midi** : téléphoner le **mardi avant 10 h 00**
- Pour inscription ou annulation du **vendredi midi** : téléphoner le **jeudi avant 10 h 00**

Le cas échéant le repas sera facturé à la famille.

Information cantine scolaire :

- en cas d'absence de votre enfant et de non annulation du repas, vous avez la possibilité de récupérer le repas payé. Pour cela il vous appartient de vous rendre à la cantine le midi muni de boîtes alimentaires hermétiques pour chaque plat (3 boîtes minimum : entrée plat dessert)
- en cas d'absence de transport scolaire (neige, verglas, panne...) le service de cantine sera annulé.

PERISCOLAIRE

Horaire du périscolaire :

Matin 7h /8h45. Soir :17h10/18h30 (gouter compris)

Tarif de la garderie : matin 1.75 € soir (avec goûter) 2.75 €

La garderie – périscolaire sera exercé dans la salle annexe de la mairie de Sarcus, à côté de la classe, 1 rue du Maréchal Foch

Un tableau récapitulatif des enfants fréquentant le périscolaire doit être rempli chaque mois et transmis à l'agent de la garderie ou la mairie de Sarcus.

L'annulation des garderies devra se faire la veille entre 9h30 et 14h00.

Le cas échéant la garderie sera facturée à la famille.

Vous devrez informer l'agent d'animation à la cantine au 03.44.46.36.17.

- Pour inscription ou annulation du **lundi matin ou soir** : téléphoner le **vendredi**
- Pour inscription ou annulation du **mardi matin ou soir** : téléphoner le **lundi**
- Pour inscription ou annulation du **jeudi matin ou soir** : téléphoner le **mardi**
- Pour inscription ou annulation du **vendredi matin ou soir** : téléphoner le **jeudi**

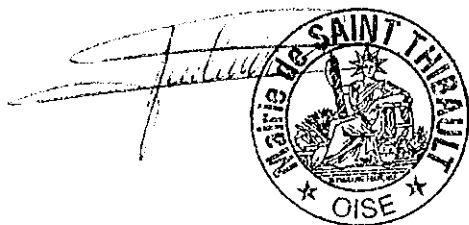
TRANSPORT SCOLAIRE

Ce transport est gratuit pour les enfants de primaire (maternelle et élémentaire). Merci de compléter le document ci-joint et de le retourner en mairie ou le cas échéant nous informer de votre démarche sur internet.

Merci de votre compréhension, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,

M. GOUBIN Nicolas



Fait à Sarcus, le.

05 JUIN 2024

Le Maire,

M. DRAINS Alain

